Pour l'achat d'un cycle neuf :

Montant en kWh cumac par cycle neuf acheté
8 700

Pour la location d'un cycle neuf :

Montant en kWh cumac par cycle neuf loué
4 000

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-121, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ TRA-EQ-121 (v. A54.2) : Acquisition (achat ou location) par une personne physique d'un cycle neuf à pédalage assisté conforme à la rubrique 6.11 de l'article R. 311-1 du code de la route.

*Date d'engagement de l'opération : .....

*Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture d'achat ou date du contrat de location) :

Référence de la preuve de réalisation : .....

Caractéristiques du cycle à pédalage assisté :

*Le cycle est un cycle à pédalage assisté : □ Oui □ Non

*L'acquisition (achat ou location) porte sur un cycle neuf : □ Oui □ Non

*Le certificat d'homologation mentionne que le cycle à pédalage assisté est conforme à la norme NF EN 15194: □ Oui □ Non

Nota. – Les cycles à pédalage assisté destinés à une utilisation tout terrain au sens de la norme NF EN 15194 ne sont pas éligibles.

*Dans le cas d'une location, la durée du contrat de location (hors reconduction tacite) est de :..... (mois)

Nota. – La durée du contrat de location est au moins de six mois (hors reconduction tacite).

*Le numéro de l'identifiant enregistré au fichier national unique des cycles identifiés (FNUCI) est :

— — — — — — — — — —

Nota. – Les identifiants apposés sur les cycles sont composés de 10 caractères alphanumériques.

A ne remplir que si les marque et modèle du cycle à pédalage assisté ne sont pas mentionnés sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque :.....

*Modèle : .....

Annexe 2 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-121, définissant le modèle de tableau récapitulatif des opérations d'économies d'énergie

PERSONNE PHYSIQUE

Raison sociale du demandeur	SIREN du demandeur	Référence Emmy de la demande	Référence interne de l'opération	Numéro de l'identifiant unique FNUCI	Nom du bénéficiaire de l'opération	Prénom du bénéficiaire de l'opération	Adresse du bénéficiaire de l'opération	Code postal du bénéficiaire de l'opération (sans cedex)

Suite du tableau

Ville du bénéficiaire de l'opération	VOLUME CEE « hors précarité énergétique » (kWh cumac)	VOLUME CEE «précarité énergétique » (kWh cumac)	Référence de la fiche d'opération standardisée	Date de l'engagement de l'opération	Date de la facture	NATURE de la bonification	SIREN du professionnel

Suite du tableau

RAISON sociale du professionnel	SIREN du sous-traitant	Raison sociale du sous-traitant	Nature du rôle actif et incitatif	SIREN de l'organisme de contrôle	Raison sociale de l'organisme de contrôle	SIRET de l'entreprise ayant réalisé l'opération	Numéro de téléphone du bénéficiaire

Suite et fin du tableau

Adresse de courriel du bénéficiaire	Montant du rôle actif et incitatif (€)	COMMENTAIRE

PERSONNE MORALE

Raison sociale du demandeur	SIREN du demandeur	Référence Emmy de la demande	Référence interne de l'opération	Numéro de l'identifiant unique FNUCI	Adresse de l'établissement réalisant l'opération	Code postal de l'établissement réalisant l'opération (sans cedex)	Ville de l'établissement réalisant l'opération	Raison sociale du bénéficiaire de l'opération

Suite du tableau

SIREN	ADRESSE du siège social du bénéficiaire de l'opération	CODE postal sans Cedex	VILLE	VOLUME CEE « hors précarité énergétique » (kWh cumac)	VOLUME CEE « précarité énergétique » (kWh cumac)	Référence de la fiche d'opération standardisée

Suite du tableau

Date de l'engagement de l'opération	Date d'achevement de l'opération	NATURE de la bonification	SIREN du professionnel	RAISON sociale du professionnel	SIREN du sous-traitant	Raison sociale du sous-traitant	Nature du rôle actif et incitatif

Suite et fin du tableau

SIREN de l'organisme de contrôle	Raison sociale de l'organisme de contrôle	SIRET de l'entreprise ayant réalisé l'opération	Numéro de téléphone du bénéficiaire	Adresse de courriel du bénéficiaire	Montant du rôle actif et incitatif (€)	COMMENTAIRE

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Opération n° TRA-SE-116

Fret ferroviaire

1. Secteur d'application

Transport sur le territoire national de marchandises par chemin de fer.

2. Dénomination

Mise en place d'un contrat de prestation de service de fret ferroviaire concernant des marchandises.

Sont éligibles les tonnes-kilomètres réalisées, sur le territoire national, en transport conventionnel de marchandises et les tonnes-kilomètres transportées par le biais d'un conteneur maritime.

Sont exclues les tonnes-kilomètres opérées par les entreprises non régulièrement autorisées à circuler sur le réseau ferré national français et réalisées sur des entités à périmètres restreints telles que des installations industrielles, des ports, ou similaires.

La présente fiche est abrogée à compter du 1er juillet 2028.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Le chargeur est une personne morale qui confie l'acheminement de ses marchandises directement à un opérateur de fret ferroviaire ou indirectement par le biais d'une entreprise commissionnaire de transport. Le chargeur est le bénéficiaire de l'opération.

L'opérateur de fret ferroviaire désigne une entreprise ferroviaire qui fournit des prestations de services de transport de marchandises par chemin de fer pour le compte d'autrui. La traction est assurée par cette entreprise. Lorsque l'opérateur de fret ferroviaire opère pour le compte du chargeur de manière directe, il est le professionnel de l'opération. Sinon, le professionnel est le commissionnaire de transport.

Les tonnes-kilomètres sont le nombre de tonnes nettes transportées multiplié par le nombre de kilomètres parcourus par chemin de fer sur le territoire national.

Une opération est un contrat de prestation de service de fret ferroviaire, initial ou de renouvellement, conclu entre un professionnel et un chargeur. Ce contrat mentionne une référence unique de contrat, les raisons sociales et numéros SIRET du professionnel et du chargeur, les origines et les destinations des marchandises définies par leur code postal, leur numéro de type et leur description au titre du système de la NST 2007 (niveau 2), la date de début